



Résolution MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC
33, rue Principale – C.P. 70
Nédélec (Québec) J0Z 2Z0
Téléphone : 819 784-3311
Courriel : nedelec@mrctemiscamingue.qc.ca

Séance ordinaire

MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC

Lundi 10 juillet 2023 à 19h

Caucus à 18 h 15

Salle du conseil

ORDRE DU JOUR :

1. Mot de bienvenue
2. Nomination d'un/e président/e de séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Présentation Amélie Cordeau – RIFT
 - 5.1 Projet de résolution - RIFT
6. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2023
7. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 juin 2023
8. Comptes à payer pour juin 2023
9. Rapport des travaux publics
10. Rapport de l'employée de soutien au développement
11. Rapport de la DG
 - 11.1 Suivi – Terrain de camping
 - 11.2 Suivi – Dossier chemin des Bouleaux
 - 11.3 Suivi – Affichage sur le SEAO – Assainissement des eaux
 - 11.4 Suivi – Rapport conceptuel de SNC Lavalin - mise aux normes de l'eau potable
 - 11.5 Suivi – Espace multisport de proximité
12. Rapport des élus
13. Service de nettoyage sur les côtés de chemins coupe des abords des rangs.
14. Offre de services contractuelle
15. Compensation – René Clément pancartes publicitaires
16. Présentation – États financiers comparatifs au 31 mai 2023
 - 16.1 Adoption – États financiers comparatifs au 31 mai 2023
17. Cahier de charges - Déneigement 2023-2024
18. Suivi - Comité du cimetière de Roulier
19. Résolution – Programme d'aide financière PRABAM
20. Creusage fosset – au 479 Chemin des Pins
21. Foyer extérieur pour le terrain de camping
22. Fosset à l'arrière du 7 rue Principale
23. Affaires nouvelles
 - 23.1 Suivi – Document d'appel d'offres - Vente d'un terrain sur le Chemin des Pins (Cadastre 2 849 939)
 - 23.2 Autorisation CPTAQ – Pont P-12104
 - 23.3 Entente intermunicipale relative à l'application des règlements d'urbanisme
 - 23.3.1 Autorisation de l'entente intermunicipale en urbanisme
 - 23.3.2 Autorisation pour le dépôt d'une nouvelle « Entente intermunicipale en urbanisme » au MAMH
24. Correspondances
 - 24.1 Rapport annuel et états financiers 2022-2023 – Réseau Biblio Abitibi-Témiscamingue
 - 24.2 Rapport annuel du Transport adapté et collectif du Témiscamingue (TACT)
25. Prochaine séance le 7 août 2023
26. Période de questions

PROJET DE RÉSOLUTION**AUTORISATION POUR LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE POUR UNE NOUVELLE ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À L'APPLICATION DE RÈGLEMENTS EN URBANISME**

ATTENDU que la municipalité de Nédélec a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU que les municipalités de Béarn, Fugèreville, Kipawa, Guérin, Latulipe-et-Gaboury, Laverlochère-Angliers, Lorrainville, Moffet, Nédélec, Notre-Dame-du-Nord, Saint-Bruno-de-Guigues, Saint-Édouard-de-Fabre, la ville de Ville-Marie et la MRC de Témiscamingue désirent conclure une nouvelle entente relative à l'application des règlements en urbanisme dans le cadre du volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par
et résolu unanimement

- **QUE** la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit:
 - Le conseil de la municipalité de Nédélec s'engage à participer à l'entente relative à l'application des règlements en urbanisme et à assumer une partie des coûts;
 - Le conseil accepte que la MRC de Témiscamingue agisse à titre d'organisme responsable du projet;
 - Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
 - *La mairesse madame Lyne Ash* et la directrice générale-greffière-trésorière madame Lise Dénommé sont autorisées à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.